

# Grève à la maternité de Tenon : jusqu'à la victoire !

Depuis le 3 décembre, la maternité de Tenon est en grève. En effet, le personnel rejette massivement un projet de réorganisation qui vise à intensifier le travail : pour 1900 accouchements en 2016, 2700 prévus en 2017 et 3500 en 2018 - tout cela à effectif constant !

Soutenues par leurs syndicats Sud et CGT, les grévistes (exclusivement des femmes) ont organisé de nombreuses actions, notamment l'envahissement du CHSCT central de l'AP-HP.

Dans ce bastion combatif, qui a déjà connu des luttes acharnées jusqu'à la victoire, les salarié-e-s en lutte font face à un problème inédit : la mise en place d'une caisse de grève, car la direction a choisi de ne pas assigner les grévistes. Cette caisse de grève est alimentée notamment par les travailleur-e-s et les usager-e-s de l'hôpital. Pour que les grévistes puissent tenir jusqu'à la victoire, il est décisif que la solidarité s'étende et se renforce.

Les grévistes se heurtent également à l'inertie des bureaucraties fédérales de Sud Santé et CGT Santé, qui ne font rien pour populariser la grève ni pour la faire converger avec d'autres luttes dans le secteur. C'est donc aux travailleur-e-s de Tenon et des autres hôpitaux de s'unir pour être plus fort-e-s ensemble. Ils/elles ont notamment intérêt à proposer, dans leurs syndicats locaux, une grève en solidarité avec la maternité de Tenon.

La question des réorganisations se pose partout dans l'AP-HP. Chaque fois, Martin Hirsch et sa bande veulent faire travailler plus longtemps et plus dur. Au contraire, nous proposons :

- l'abrogation du plan Hirsch
- l'embauche massive pour répondre aux besoins des services
- la titularisation de tous les personnels sur des fonctions pérennes
- la semaine de travail de 32 heures.

Sur la base de ces revendications, les travailleur-e-s de l'AP-HP et des sous-traitant-e-s peuvent construire un grand mouvement d'ensemble qui fera plier leur direction. La première étape, c'est de faire gagner les grévistes de Tenon !



**Victor Müller**, le 9 janvier 2017